

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

## LA SEMAINE

### EN FRANCE

La discussion du budget. — La séparation des Chambres. — L'affaire Steinheil.

La Chambre a, durant cette semaine, discuté sans interruption les budgets des divers ministères.

Mais aucun incident n'a passionné les discussions de ces budgets qui ont été votés sans modification.

Le Sénat, a presque chômé : une séance jeudi, et c'est tout. Il faut dire que le Sénat attend la fin de la discussion du budget à la Chambre, pour reprendre à son tour cette discussion.

Mais, il semble que le Sénat n'aura pas le temps de s'occuper du budget.

On sait, en effet, que le renouvellement d'un tiers de la Haute Assemblée est fixé au 3 janvier : les sénateurs sortants voudraient bien avoir le temps de s'occuper un peu de leur réélection.

Une note officielle prétend que le 15 décembre, les sénateurs se mettront en congé.

C'est un douzième provisoire qui se prépare.

L'affaire Steinheil paraît définitivement débrouillée.

Mme Steinheil, la veuve du peintre assassiné a été mise en état d'arrestation.

Rémy Couillard, le valet de chambre accusé du crime a été relâché.

C'est après une instruction fort longue, un interrogatoire précis que la vérité peu à peu a éclaté. Et il semble bien que Mme Steinheil ne sortira pas indemne de cette affaire qui a passionné les lecteurs des journaux.

Wolf, le fils de la servante de Mme Steinheil est également arrêté : mais il faut attendre les résultats de la confrontation et de l'enquête poursuivie par la police, avant de déclarer que c'est lui l'assassin.

Mais aujourd'hui il est établi que Mme Steinheil a voulu perdre son valet de chambre, car c'est elle qui a mis la fameuse perle dans le calepin de Couillard.

Ses aveux, sur ce point sont complets.

Attendons-nous encore à des révélations sensationnelles. Tout n'a pas été dit dans cette affaire ; il est prouvé en effet, que Mme Steinheil détestait son mari et qu'elle avait un amant.

Wolf a été reconnu innocent. Comme Couillard, il vient d'être relâché.

### A L'ÉTRANGER

Au Maroc. — En Allemagne.

Au Maroc une fête familiale a réuni officiers et soldats français et espagnols. A cette occasion, le général d'Amade a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux étrangers et a espéré que l'entente et la plus franche camaraderie ne cesseraient de régner entre français et espagnols.

De son côté le commandant espagnol a formulé les mêmes vœux.

Ainsi tombe la légende qu'on avait accréditée, qui représentait les troupes franco-espagnoles comme vivant dans un état d'antagonisme permanent.

En Allemagne, on a accueilli avec une certaine satisfaction, les déclarations de Sir Edward Grey, qu'il a faites dans son récent discours. La Prusse est généralement d'accord pour constater que si ces déclarations rencontrent l'écho amical que souhaite Sir Edward Grey, on est en droit d'espérer qu'à l'avenir, on verra cesser l'irritation et la mauvaise humeur, qui ont porté un si grand préjudice aux deux nations en même temps qu'elles faisaient du tort à leur développement pacifique dans le monde. En ce

qui concerne la politique personnelle de l'empereur, les pangermanistes eux-mêmes, estiment que non seulement le régime personnel exerce une influence défavorable à l'extérieur, mais encore que ses effets ont été douloureusement ressentis à l'intérieur.

LE FURETEUR.

## LA JOURNÉE DES DUPES

Y a-t-il quelque chose de changé en Allemagne ?

Un incident sensationnel s'est produit.

Pour la première fois, le chancelier de l'empire s'est présenté devant son maître comme l'interprète et le mandataire du Reichstag.

À la suite de cet entretien qui empruntait tout son intérêt aux débats du Reichstag dont il était en quelque sorte la conclusion et qui, pour ce motif, a pris le caractère d'un événement historique, le gouvernement impérial a fait paraître dans le Reichs Anzeiger une note officielle destinée à faire connaître au public les résultats de cette entrevue.

Toutefois cette note est si peu claire que les sujets de Guillaume II ne sont pas encore parvenus à la comprendre et que la presse l'a interprétée dans les sens les plus divers.

Un seul point est certain, c'est que le prince de Bülrow reste en place.

Aussi ce dernier se déclare-t-il satisfait.

Mais le peuple allemand ne saurait partager cette satisfaction, car il demeure Grosjean comme devant.

Il semble qu'en cette affaire le prince de Bülrow s'est surtout appliqué à retirer un profit personnel de l'état de crise qu'il a laissé se développer au Reichstag et dans le pays, en se réservant de jouer au dernier moment le rôle du Deus ex machina et de trouver le dénouement qui lui permettrait de contenter tout le monde et l'empereur.

Cette intrigue a été fort bien conçue et dirigée.

Pour qu'elle réussit, il fallait que le prince de Bülrow apparût aux yeux du kaiser comme le seul homme capable d'arrêter la tempête en apaisant le Reichstag et en rassurant l'opinion en même temps qu'il se présenterait au peuple comme le champion des droits de la nation.

Il était ainsi appelé à remplir entre la couronne et l'assemblée des députés cet office « d'honnête courtier » dont Bismarck sut tirer autrefois de si grands avantages.

À ce double jeu, le prince ne pouvait que gagner.

Comment le kaiser aurait-il pu renvoyer le ministre qui se présentait à Potsdam avec un mandat du Reichstag et qui en même temps se déclarait disposé à aplanir les difficultés, à arranger les choses grâce au crédit et à l'autorité dont il jouissait dans cette assemblée ?

Il était l'homme de la situation ; il tenait en mains le rameau d'olivier.

C'est été folie que de le repousser ; car un tel acte eût été interprété comme constituant un défi pour le Reichstag et pour le peuple allemand.

Le kaiser qui, dix-huit ans auparavant, avait chassé Bismarck sans hésitation, sans ménagement, était obligé de garder M. de Bülrow, sous peine de courir droit à une aventure formidable.

Certes la pilule était amère.

Mais l'astucieux chancelier sut la dorer et la présenter de telle façon que l'opération put se faire sans trop d'indignation ni de douleur.

Elle n'eut, d'ailleurs, aucun témoin ; tout se passa dans le huis-clos du cabinet impérial du château de Potsdam.

Le caractère secret de cet entretien rattachait ainsi par un lien nouveau le kaiser et le chancelier : c'était pour ce dernier un gage de force et de durée.

Vis à vis du public il s'agissait uniquement de « sauver la face » par de

vagues allusions à des promesses impériales, dont le chancelier pouvait seul connaître la réalité et l'importance.

C'est dans ce but que fut communiqué au *Moniteur officiel de l'Empire* le bon billet que les deux compères réconciliés s'appliquèrent à rendre aussi obscur que possible.

La farce était jouée, et le Reichstag fut discrètement avisé qu'il n'avait pas d'autres explications à demander ni à recevoir.

Si, par aventure, l'un des partis de l'assemblée insiste pour obtenir des assurances plus précises ou des garanties plus positives, le prince de Bülrow fera défaut et gardera un silence aussi prudent qu'obstiné.

Et, pour que nul n'en ignore, le chancelier fait déclarer par son organe habituel, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que cette attitude de réserve et de discrétion lui est imposée par les plus hautes préoccupations patriotiques. Parler des engagements de l'empereur, ce serait prolonger la crise, et, par conséquent, satisfaire aux vœux des nations étrangères qui ne désirent rien tant que de voir le gâchis continuer en Allemagne.

D'après le prince de Bülrow, les patriotes allemands ont pour devoir de considérer l'incident comme clos. Manquer à cette obligation sacrée équivaldrait à un acte de trahison.

La consigne est de se taire ! Mais cette consigne sera-t-elle respectée par tous ?

Après avoir contribué à déchaîner la tempête en laissant les organes officieux qui ont l'habitude de prendre le mot d'ordre à la Wilhelmstrasse, faire chorus avec les autres journaux dans la campagne dirigée contre le pouvoir personnel, c'est-à-dire contre l'empereur, le prince de Bülrow, qui n'a fait sienna la cause du Reichstag que pour pouvoir peser avec plus de force sur les déterminations du kaiser et obtenir pour lui-même quelques sûretés, saura-t-il convaincre les divers partis qu'ils doivent se tenir pour satisfaits de la voir rester à la chancellerie et qu'ils n'ont plus qu'à remercier Guillaume II de sa grande bienveillance à leur égard ?

En somme, sauf le chancelier qui se flatte d'être devenu le maître de la situation et qui a dû éprouver une rare jouissance d'orgueil en obligeant son souverain à courber un instant la tête devant lui, sous la menace de la rafale, personne en Allemagne n'a lieu de se réjouir de la tournure que les événements ont prise.

Si Guillaume II croit avoir le droit de se plaindre de l'injuste critique du public, le peuple allemand ne se trouvera pas mieux protégé qu'auparavant contre les fantaisies du pouvoir personnel et le Reichstag se sent impuissant à obtenir du chancelier quelques éclaircissements sur la valeur des garanties rapportées par lui de Potsdam.

La crise impériale a abouti — provisoirement — au règlement d'un incident ministériel.

La montagne a accouché d'une souris.

L'entrevue de Potsdam n'a pas inauguré une ère nouvelle : elle a simplement ajouté à l'histoire l'Allemagne « une journée des dupes ».

### Chambre des Députés

Séance du 26 novembre 1903 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. RABIER

VICE-PRÉSIDENT

La Chambre aborde la discussion du budget du ministère du travail.

À des observations générales présentées par MM. Vaillant, Groussier, Néron, Bonnefoy, Basly, et Betoulle, M. Viviani répond.

Il déclare qu'il apportera tous ses soins à l'aboutissement du projet de loi actuellement pendant devant le Sénat : la loi de huit heures dans les mines, l'interdiction de la céreuse, la loi des retraites, les subventions aux sociétés contre le chômage, concessions de mines, etc.

La discussion générale est close.

Sur l'article 1<sup>er</sup>, la Chambre adopte un projet de résolution de M. Garvais appelant l'attention du ministre sur la nécessité de la réorganisation du personnel et des méthodes de travail.

Puis les 34 chapitres du budget du travail sont adoptés sans modification.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre aborde la discussion du budget du ministère des affaires étrangères.

Après quelques observations de MM. Hennessy et Gérald, demandant d'obtenir des gouvernements étrangers de plus grandes facilités pour l'écoulement de nos produits, M. Paul Deschanel, rapporteur, expose les résultats de la réforme faite dans le département des affaires étrangères.

La réforme de l'administration centrale est entrée en application depuis le début de l'année ; elle réalise un progrès certain.

Désormais, il est permis à chacun des services de traiter les affaires de son ressort.

L'orateur donne quelques détails sur l'administration intérieure.

Passant aux affaires d'Orient, M. Deschanel rappelle les événements qui viennent de se produire dans l'Europe orientale. Il rend hommage à la révolution pacifique qui s'est produite en Turquie et qui fait l'admiration de l'Occident.

La France, dans ces événements d'Orient, a joué le rôle de médiatrice et s'est efforcée d'accorder l'Europe : noble rôle pour une grande nation.

M. de Prénassé fait l'historique de la récente crise que la France a traversée : il affirme que les internationalistes en cas de guerre feraient leur devoir.

M. Jaurès traite en particulier la question du Maroc.

M. Pichon répond aux divers orateurs : il se félicite de voir le peuple ottoman inaugurer un régime de liberté.

M. Ribot se déclare d'accord avec le gouvernement dans les affaires d'Orient.

La discussion générale est close : et les différents articles du budget sont votés.

Et la séance est levée.

Séance du 27 Novembre

Dans la séance du matin, présidée par M. Rabier, la Chambre aborde la discussion de la loi de finances.

Il n'y a pas de discussion générale : aussi les 25 premiers articles sont rapidement votés.

Dans la séance de l'après-midi présidée par M. Brisson, après avoir validé l'élection de M. Elisagaray élu député de Lesparre, la Chambre reprend la discussion de la loi de finances et adopte les chapitres 25 à 39.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

### Sénat

Séance du 26 novembre 1903

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Trouillot dépose le rapport sur l'exploitation provisoire du réseau de l'Ouest.

Le Sénat ajourne à une prochaine séance, pour avoir l'avis du ministre de l'agriculture, la discussion de la proposition de loi de M. Maxime Lecomte, tendant à modifier l'article 2102 du code civil, ayant pour objet de réserver, en faveur des vendeurs d'engrais, un privilège sur la récolte au même titre que celui accordé aux fournisseurs de semences.

Et la séance est levée.

### Une bonne répartition

Le peintre Hébert, comme directeur de la Villa Médicis, fut assez strict en matière de discipline.

Il veillait à la bonne tenue de ses pensionnaires.

L'un d'eux, le musicien Charpentier, le futur auteur de *Louise*, lui donna bien de la tablature.

Charpentier se promenait habituellement dans Rome enveloppé d'une immense cape écarlate.

Hébert voulut mettre fin à ce scandale. Il fit appeler le musicien : — Monsieur Charpentier, lui dit-il, je vous prie d'adopter une mise moins tapageuse.

Alors le jeune homme montrant du doigt tout à tour le bonnet napoléonien dont son mentor était coiffé et les bottes à glands dont il était chaussé, lui répondit simplement : — Est-ce là, Monsieur, l'uniforme qu'il conviendra que je prenne ?

## INFORMATIONS

### Au Maroc

Abd-el-Aziz à Tanger

C'est dans une chaloupe du croiseur français « Kléber » qu'Abd-el-Aziz a débarqué à Tanger aux premières heures du jour, se rendant chez M. Harris, correspondant du « Times ». Aziz n'avait avec lui que deux femmes, quelques esclaves et quelques chevaux.

On dit qu'il vient de choisir une maison, et qu'il retournera à Casablanca chercher son harem et sa suite pour les amener à Tanger.

Le Kalife Raisuli

Raisuli est évidemment nommé gouverneur du pays des Fahs qui se trouve dans la banlieue, et sa juridiction s'étend jusqu'aux portes de la ville. Son kalifat a déjà pris position au milieu du marché de la banlieue.

Le voyage des souverains suédois.

Avant de quitter le sol français, le roi de Suède a adressé au président de la République le télégramme suivant :

Avricourt, 26 novembre 1903.

Sa Majesté le roi de Suède à M. le président de la République, Paris.

Au moment de quitter la France, j'ai à cœur de vous remercier, monsieur le Président, combien nous sommes sensibles, la reine et moi, au chaleureux accueil et aux nombreux témoignages de sympathie pour la Suède que nous avons reçus en France. La réception à Cherbourg et le séjour dans la belle capitale de la France nous laissent un impérissable souvenir.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de notre profonde reconnaissance. Au nom de la reine et en mon nom personnel, j'y joins nos sincères remerciements au gouvernement de la République et aux villes de Paris et Cherbourg.

Le président de la République a répondu par le télégramme suivant :

A Sa Majesté Gustave V, roi de Suède, à Carlsruhe.

Le très aimable télégramme que Votre Majesté a eu la gracieuse pensée de m'adresser au moment de quitter la France, m'a vivement touché, et je l'en remercie bien sincèrement.

Les témoignages de sympathie que Votre Majesté et Sa Majesté la reine ont recueillis pendant leur trop court séjour en France, prouvent combien sont vivants les sentiments d'amitié qui unissent nos deux pays.

En vous disant encore combien j'ai été heureux de recevoir Votre Majesté et Sa Majesté la reine, je tiens à vous assurer du profond souvenir que votre visite laissera parmi nous.

Le roi et la reine de Suède sont arrivés à Carlsruhe. Ils ont été reçus à la gare par le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le prince Max et la princesse sa femme, ainsi que les ministres.

À l'hôtel de ville, le premier bourgmestre a salué le roi et la reine au nom de la ville de Carlsruhe.

La séparation des Chambres

La Chambre ne pouvant terminer vraisemblablement le budget assez tôt pour que le Sénat se sépare le

15 décembre, on considère qu'il sera indispensable de recourir à un douzième provisoire. En ce cas, la séparation des Chambres aurait lieu le 10 décembre.

### Une Croisière du Czar

L'« Echo de Paris » dit tenir de bonne source, que le czar fera avec la czarine une croisière dans les eaux françaises en juin ou juillet. Il viendra à Cherbourg, où, comme à Réval, il y aura des entrées, banquets, conférences et toasts en russe. Il y aura aussi une grande revue maritime.

L'intention du czar aurait été d'aller voir d'abord le roi d'Italie, mais il lui parut difficile de faire d'une traite le voyage par mer, et alors il est probable qu'il rendra d'abord visite au roi d'Angleterre pour aller saluer ensuite le Président de la République. En rentrant en Russie, il rencontrera l'empereur d'Allemagne.

### La Révolution d'Haiti

Le gouvernement américain fait savoir qu'il ordonne l'envoi d'un navire de guerre à Haïti pour protéger les intérêts américains.

L'insurrection gagnée du terrain et s'étend d'Aquin à Jérémie. Un soulèvement est possible à Port-au-Prince. La situation est envisagée comme critique par le gouvernement.

Le « Nord-Alexis » s'est échoué devant Aquin, et le blocus de Cayes devient par conséquent impossible.

### La Mort du Général Lecomte

On raconte que lorsque le général Lecomte trouva échouée la canonnière « Croissant », il accusa de trahison le commandant Ostema et le fit exécuter. Ultimeurement, il fit mettre à mort deux nobles citoyens de la ville qui refusaient de marcher contre les rebelles. Le peuple se souleva alors et attaqua les troupes du général Lecomte. Celui-ci fut fait prisonnier et fusillé.

Le général Auguste Tancredi lui a succédé comme ministre de l'intérieur. C'est un homme très énergique et capable de maintenir l'ordre dans la capitale.

### Dans le Midi viticole

Le ministre des finances a reçu M. Albert Sarraut et plusieurs autres représentants républicains des départements viticoles.

À la demande de vouloir bien accorder des exonérations et apporter des modifications dans le recouvrement de l'impôt, en raison de la situation très gênée des contribuables de cette région, M. Caillaux a déclaré qu'il allait renouveler les recommandations qu'il avait déjà faites aux trésoriers généraux de cette région. Il leur recommandera notamment de ne pas poursuivre les débiteurs dont l'insolvabilité est notoire, d'user des plus grands ménagements vis-à-vis des contribuables qui se trouvent actuellement dans une gêne réelle.

Le ministre a ajouté que de larges dégrèvements d'impôts seraient faits dans la limite des possibilités budgétaires aux populations qui, éprouvées par la crise économique actuelle, ont à ce titre droit à toute la sollicitude du gouvernement.

### Petites Nouvelles

La cour d'assises de Rouen a condamné à la peine de mort le nommé Boulagier, coupable de 2 assassinats.

— On annonce que le Vatican va procéder à la canonisation de Marie Alacoque, la voyante de Paray-le-Monial.

— La Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi des nommés Bessé et Simone, condamnés à mort le 29 octobre par la Cour d'assises du Tarn, pour assassinat et tentative d'assassinat de 2 gardiens de la prison d'Albi.

— M. Gouzi, député du Tarn, a été renversé, jeudi, en allant à la Chambre, par une automobile : il a été grièvement blessé.

# CHRONIQUE LOCALE

## L'ÉLECTION SÉNATORIALE

### Une candidature libérale

L'opposition a fait choix de son candidat à l'élection sénatoriale du 3 janvier.

Le *Republicain* l'annonce dans son numéro de jeudi.

Mais il semble que c'est sans grand enthousiasme, timidement, qu'il publie cette information pourtant du plus haut intérêt.

Le *Quercinois*, au contraire, fait du bruit : il applaudit à cette candidature qu'il qualifie de « libérale ».

« Les républicains libéraux, dit-il, ne doivent à aucun prix abandonner le siège conquis par eux, au candidat de la coterie sectaire et haineuse que les électeurs de notre département ont si heureusement éloignée des affaires publiques. »

« C'est peut-être par crainte de ce trop large libéralisme tant prôné par le *Quercinois*, que le *Republicain* a préféré annoncer tout simplement bien que officiellement la candidature de M. le docteur Cassaignes.

Mais qu'importe ! L'essentiel est de savoir que M. Cassaignes est candidat et qu'il se présente avec l'étiquette de « libéral ».

On sait les sens qu'a ce mot, politiquement parlant, depuis quelques années.

Tous ceux qui n'aiment pas la République, qui combattent sans trêve les réformes démocratiques, qui ne peuvent pas se consoler de la chute des régimes royalistes ou bonapartistes, tous ceux que très vulgairement on dénomme « réactionnaires » se proclament aujourd'hui « libéraux ».

Politiquement, en effet, M. Cassaignes est un libéral.

Nous ne nous permettrons pas la moindre critique envers M. Cassaignes qui fut toujours un réactionnaire militant.

S'il estime que le siège sénatorial de M. Bérail, lui revient de droit, c'est une illusion qu'il lui est bien permis d'avoir : et notre rôle est trop modeste pour que nous nous acharnions à la lui enlever.

Les électeurs sénatoriaux ont seuls ce droit, en lui enlevant de sous le postérieur ce siège sénatorial sur lequel M. Cassaignes espère bien se prélasser à dater du 3 janvier.

D'ici là applaudissons au contraire et vivement même, à cette candidature qui obtient le plus grand succès parmi les... libéraux et parmi ceux que notre parti a rejetés de son sein.

Cette dernière catégorie applaudira encore plus fort que les libéraux à cette candidature : mais pour faire du bruit, seulement.

Elle est tellement désespérée, tellement négligeable qu'elle est obligée de se raccrocher où elle peut, avec qui la veut ou plutôt avec qui la supporte.

Mais le candidat radical, M. Pauliac, n'a cure de ces manifestations.

Que les cléricaux — pardon, les libéraux — « ne veulent pas abandonner le siège conquis par eux en 1906 » nous le comprenons : mais coûte que coûte, il faudra bien que le 3 janvier, ils en prennent leur parti.

« J'y suis, j'y reste », fit-on dire à un chef d'Etat qui ne voulait pas se déboulonner avec bonne grâce du pouvoir : hélas ! il dut l'abandonner de force.

Il est plus que probable que le parti « libéral » abandonnera, ah ! non pas de bonne grâce sans doute, le fauteuil sénatorial et que les colottes de M. Cassaignes continueront à se contenter de la modeste chaise que les clients mettent à sa disposition quand, à Duravel, il va visiter les malades !

Ce ne sera pas sur un fauteuil sénatorial qu'il se reposera jamais des fatigues de sa campagne électorale.

Nous le regrettons très sincèrement pour lui : mais nous nous en félicitons pour le parti républicain.

LOUIS BONNET.

### Hôpital-Hospice de Cahors

#### LEGS TYSSEYRE

La Commission spéciale instituée par testament olographe de M. Tysseyre de Touzac, à l'effet de délivrer la somme de 500 fr. au père ou à la mère d'une nombreuse famille, s'est réunie le 27 courant.

Le bénéficiaire de cette rente a été pour 1908 M. Frayssé Victor, cultivateur demeurant à St-Daunès et père de 10 enfants vivants.

#### Prix de vertu

Dans sa séance de jeudi, l'Académie française a décerné les prix de vertu.

Dans la liste des titulaires de ces prix, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes :

M<sup>lle</sup> Rose Calmette, à Vaillac (prix Montyon de 300 fr.)

M<sup>me</sup> veuve Marie Calmel, dite Célestine, à Cahors (prix Camille Favre de 500 fr.)

### Au 7<sup>e</sup>

M. Sire, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, passe au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

### Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a examiné la requête de MM. Lucie et Pendaries contre un arrêté du 19 mai 1908, par lequel le Conseil de préfecture du Lot a annulé leurs élections comme membres du Conseil municipal de St-Cirq-Lapopie.

La requête a été rejetée.

### Liste des Jurés

Voici la liste des jurés pouvant être appelés à siéger aux prochaines assises :

#### Jurés titulaires

MM.

David, Léon, notaire à Pay-l'Evêque. Pechméja, Philippe, greffier à Labenque. Fournié, Pierre, vétérinaire à Labenque. Maillot, Blaise, maire à Girac.

Simon, Pierre, percepteur à Souillac. Tonnelier, Félicien, retraité à Lebreil. Villadien, P., insp. primaire à Gourdon. Cambornac, Paul, notaire à Catus. Caillé, Eugène, conducteur des ponts et chaussées à Figeac.

Soulaicroup, Alexandre, notaire à Calès. Dayet, Ch.-H., percepteur à Montcuq. Cubaynes, Léon, conducteur des ponts et chaussées à Montcuq.

Labanhie, François, propriétaire à Corn. Floyrac, Urbain, horloger à Lauzès. Combas, J.-P.-A., contrôleur à Cahors. Bayle, Jean, propriétaire à St-Céré.

Vignal, Jean, propriétaire au Bouyssou. Caasil, Arnaud, maire de Loupiac. Massip, L.-J., prop. à Sabadel (Lauzès).

Belmont, Diédonné, entrepr. à Belaye. Fournié, Félix, prop. à Arquies (Vire). Magot, Charles, forgeron à Reynavignes. Bennet, Pierre, maire de Gagnac.

Latapie, Pierre, prop. à Pouly (St-Simon). Métadié, Antoine, conducteur des ponts et chaussées à Gourdon.

Breil, Jules, négociant à Cahors. Pichoutou, L., prop. au Breil (Marmiac). De Tourton, J.-U., percepteur à Figeac. Clédel, Eliacin, p. a La Masse (les Junies).

Cayla, Raymond, maire de St-Géry. Lescur, Jean, maire de Cornac. Bascle, J.-H.-E., p. a Boumissard (Cuzance).

Puybasset, Louis, négociant à Catus. Cayre, Antoine, négociant à Vayrac. Guyot de Camy, F.-X., prop. à Lab-Murat.

Lacout, Jean-Julien, prop. à Capdenac.

#### Jurés supplémentaires

MM.

Combarien, arch. en retraite à Cahors. Coly, Henri, retraité à Cahors. Bach, Antoine, liquoriste à Cahors. Deleslaing, Auguste, répétiteur à Cahors.

#### Postes et télégraphes

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de lignes électriques (télégraphiques et téléphoniques), dans la ville de Souillac.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1908, déposé à la mairie de la commune de Souillac, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

#### Postes

Les communes de Beaumat et de Vaillac, actuellement desservies par le bureau de poste de Labastide-Murat, seront, à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, rattachées à celui de Frayssinet.

En conséquence, les objets de correspondance et les journaux adressés à des habitants de Beaumat et de Vaillac devront, pour éviter des fausses directions et, par suite, des retards, porter sur la suscription, dès le 30 courant, « par Frayssinet » et non plus « par Labastide-Murat ».

#### Chambre de commerce de Cahors

Séance du 19 Novembre 1908

PRÉSIDENCE DE M. CAYLA, PRÉSIDENT  
M. le Président fait donner lecture de la correspondance reçue depuis la dernière réunion et signale à l'attention plusieurs communications, notamment une lettre du Président du Comité de la Foire de Paris, faisant connaître que pour la sixième fois cette manifestation industrielle aurait lieu au Grand Palais, du 12 au 28 Février prochain.

M. le Président est invité à donner à cette œuvre toute la publicité possible et de rappeler aux acheteurs et aux vendeurs le grand succès que cette foire obtient à l'étranger.

M. le Président fait connaître également deux dépêches du Ministre du Commerce et de l'Industrie accusant réception des deux délibérations de la Chambre de Commerce de Cahors, concernant la création d'un train entre Cahors et Brive, quelques modifications au train n° 1126, l'abaissement du minimum du tonnage exigé dans la proposition de la Compagnie d'Orléans pour le transport à prix réduit des sucres non dénommés et les Sociétés par actions, et informant M. le Président qu'il a soumis les trois premières demandes à M. le Ministre des Travaux Publics en les recommandant à son bienveillant examen, et qu'il a fait joindre la délibération relative aux Sociétés par actions au dossier du projet de loi dont il s'agit.

La Chambre prend connaissance ensuite de diverses communications relatives aux syndicats professionnels, à une adjudication de bois, et à la question des canaux du midi.

### Société d'agriculture du Lot

La Société d'agriculture du Lot se réunira mardi 1<sup>er</sup> décembre 1908, à dix heures du matin, rue du Lycée, Cahors.

#### Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal ;
2. Admission de nouveaux membres ;
3. Communication de M. Tuzet concernant les résultats de sa mission en Belgique pour l'étude de la vente des vins du Lot ;
4. Communication de M. Cahier relative aux résultats des analyses des vins du Lot, récolte 1907 ;
5. Communications diverses.

### Rechargements cylindres

Opérations probables entre le lundi 30 novembre et le samedi 5 décembre 1908

#### ROULEAU N° 1

Chemin de grande communication n° 16, de Vers à Aurillac. Répandage et cylindrage entre 10 k. 8 et 12 k. (entre le pont de Sabadel et les Pendants) ;

Chemin de grande communication n° 42, de Cabrerets à Lauzès, Répandage et cylindrage entre 5 k. 3 et 7 k. (vers le hameau de Dantonet) ;

Chemin de grande communication n° 41, de Figeac à Cahors par Marcihac. Répandage et cylindrage entre 38 k. 510 et 38 k. 650 (Tunnel de la Pescalerie) ;

Chemin de grande communication n° 41, de Figeac à Cahors par Marcihac. Répandage et cylindrage entre 36 k. et 37 k. 861 (vers Lauzu) ;

#### ROULEAU N° 2

Chemin de grande communication n° 42, de Labastide-Murat à Belmont par St-Cirq-Lapopie. Répandage et cylindrage entre 35 k. et 36 k. 3 (vers Belmont) ;

Chemin de grande communication n° 22 de Villefranche à Caylus par Cahors. Répandage et cylindrage entre 40 k. 940 et 42 k. 3 (vers Bach) ;

Chemin de grande communication n° 22, de Villefranche à Caylus par Cahors. Répandage et cylindrage entre 45 k. 2 et 45 k. 5 (vers Jambousse) ;

Chemin de grande communication n° 19, de Figeac à Moissac par Cahors. Répandage et cylindrage entre 46 k. 6 et 47 k. (entre Varaïac et Bach) ;

Chemin de grande communication n° 19, de Figeac à Moissac par Cahors. Répandage et cylindrage entre 42 k. 8 et 43 k. 6 (vers Bourrel) ;

L'agent-voyer d'arrondissement.

Signé : LAGARDE.

### Le Grand Cirque Pinder

Dimanche, 29 novembre, le grand Cirque Pinder, de passage à Cahors pour la journée seulement, donnera deux grandes représentations : une l'après-midi à 3 heures et demie ; l'autre à 8 heures et demie du soir.

Au programme, entre autres numéros :

Le professeur *Kassy* avec son merveilleux chien calculateur.

Les 4 tandems, dernière nouveauté.

Les 4 éléphants, merveille du siècle comme dressage, présentés par M. Arthur Pinder.

Les clowns, Alfred, Tony, Bolero, Sawdust et Sand, dans leurs principales attractions.

### Musique du 7<sup>e</sup> de Ligne

PROGRAMME DU 29 NOVEMBRE

Allegro militaire Desailly

L'Ambassadrice ( Ouverture ) Auber

Toujours ou Jamais (Valse) Waldteufel

Rip (Pastis) Planquette

Die Nachtigall (Polka) X

Allées Fénélon de 3 h. à 4 heures.

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 28 novembre 1908

#### Naissances

Rougé Catherine-Lucie, faubourg Cabessut.

Bousquet Jean-Louis, rue St-Urcis-se, 17.

#### Mariages

Chabal Gabriel-Joseph, adjudant au 7<sup>e</sup> de ligne, et Fourès Clémence-Francine, s. p.

Bergougoux Joseph, employé au chemin de fer, et Durentet Thérèse, s. p.

Barrières Lucien, voyageur de commerce, et Penet Marie-Louise-Augustine, s. p.

Valéry Alexis, cultivateur, et Delpech Marie, s. p.

#### Décès

Morcq Adolphe-Victor, plâtrier 69 ans, Avenue de Toulouse, 10.

Rozières Antoinette, veuve Valmary 64 ans, rue Nationale, 55.

Cannas Marie, veuve Baudel 85 ans, rue St-Georges, 6.

Cestrières Anna, épouse Nouyrit, s. p., 75 ans, rue des Elus, 6.

Frayssi Marthe, veuve Clary s. p. 75 ans, Impasse Décremps.

### Service des pharmacies

La pharmacie de service pour le dimanche 29 novembre sera la

#### Pharmacie Frapin

rue de la Liberté.

### Les soutiens de famille

Lors de la discussion du budget de la guerre, le général Picquart promit que des modifications seraient apportées, et annonça le dépôt d'un projet de loi modifiant le règlement actuel au sujet des allocations attribuées aux conscrits et aux réservistes et territoriaux classés comme soutiens de famille. Une commission interministérielle, chargée d'élaborer ce projet de loi, ainsi qu'un règlement interprétatif, a été nommée. Cette commission s'est réunie au ministère de la guerre sous la présidence de M. Chéron.

La modification principale adoptée consiste dans la création d'une commission d'appel qui sera appelée à reviser, s'il y a lieu, les décisions de la commission départementale. La commission d'appel se réunira, tous les mois, au chef-lieu de chaque département. Elle sera présidée par le préfet, assisté du trésorier-payeur général, du président du tribunal civil et de deux conseillers généraux. Les intéressés dont la demande aura été rejetée auront un délai d'un mois pour se pourvoir devant la commission d'appel.

Comme conséquence de la création de la commission d'appel, la composition du conseil départemental de révision va être modifiée. Le préfet cessera d'en faire partie de même que le trésorier payeur général.

Le Parlement va être saisi du nouveau projet de loi, qui serait mis en vigueur à dater du 1<sup>er</sup> janvier.

## NOS DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris, 26 novembre 8 h. 47 s.

### Arrestation de Mme Steinheil

Mme Steinheil a été arrêtée pour complicité de meurtre par aide et assistance.

Elle a été écrouée dans la soirée à la prison St-Lazare.

Paris, 27 novembre 1 h. 27 s.

### A la Chambre

La Chambre, dans sa séance de ce matin, a commencé la discussion de la loi de finances.

### L'affaire Steinheil

Madame Steinheil qui a passé la nuit à la prison de St-Lazare, subira probablement aujourd'hui un nouvel interrogatoire.

Le bruit court que le juge d'instruction Leydet aurait demandé à être dessaisi de l'instruction de l'affaire Steinheil.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 28 novembre, 7 h. 30 m.

### Contre l'Autriche

Dans une réunion tenue hier à Turin, les commerçants ont décidé de boycotter les marchandises autrichiennes.

### Dans l'armée russe

Le général Palitzine, chef d'état-major russe est nommé membre du Conseil supérieur de Russie.

### Au Maroc

La nomination d'Erraisouli provoque une vive effervescence dans la banlieue de Tanger.

### Le choléra en Russie

Le choléra sévit en Russie : 27 cas ont été constatés hier.

### Les affaires d'Orient

Les Journaux serbes commentent favorablement le discours de MM. Pichon et Deschanel sur les affaires d'Orient. Ils louent le gouvernement français de ses intentions pacifiques et de sa loyauté dans le conflit.

### AGENCE FOURNIER

### Arrondissement de Cahors

#### Espère

Election du maire. — Notre maire, M. Simon, était aussi instituteur. Conformément à la loi et à la circulaire ministérielle, il a été mis en demeure d'opter entre ces deux fonctions incompatibles. Celui d'instituteur ayant en ses préférences, il fallait procéder à son remplacement. A cet effet, le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier.

Au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, M. Bergues, adjoint, obtint 7 voix sur 8 votants, mais il déclara qu'il ne pouvait, pour de raisons d'ordre intime, accepter cette importante fonction. Il remédia en ces termes excellents et pria enfin ses électeurs de reporter leurs voix sur M. Rigal qui fut élu par le même nombre de voix.

Une fois proclamé Maire, M. Rigal prononça l'allocation suivante :

Messieurs,

Je crois être l'interprète de tous les membres du Conseil municipal, en ex-

primant à M. Simon, tous les regrets que nous cause la décision légale qui l'a frappé, ainsi que tous ses collègues de France, qui avaient eu, comme lui, l'honneur d'avoir été élus maires.

Par l'aménité de son caractère, il avait acquis l'estime générale. Nous aurions voulu le conserver pour présider à nos débats. La loi nous force à renoncer à cet honneur. Nous accueillerons toujours ses conseils éclairés avec reconnaissance, nous nous espérons qu'il ne nous les ménagera pas. C'est à ses avis que nous pourrions encore mesurer son amitié.

Nos regrets vont aussi à mon excellent ami Bergues, qui n'a pas cru devoir accepter la charge de maire. Il a vu que les outrages immérités dont il fut l'objet dans une circonstance dont il ne me plaît que de rappeler simplement le souvenir, n'ont eu pour effet que de le rendre plus cher à ses collègues et amis. Une fois de plus nous pouvons répéter : les insultes, les injures se retournent toujours contre les insulteurs. Qu'on se le dise !

Maintenant, Messieurs, permettez-moi, en vous remerciant de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me désignant, par vos libres suffrages, pour diriger les affaires communales, de vous dire que vous m'avez imposé une lourde tâche.

Ce n'est pas l'heure de critiquer, de blâmer. Nous devons maintenant ouvrir les yeux, nous inspirer des besoins de tous et en ménageant le plus possible, la petite fortune de la commune, donner à la population tout entière, sans esprit de parti, la part de bien-être à laquelle elle a droit. Elle se plaint. Écoutez ses plaintes et consolons-la dans la limite de nos faibles ressources.

C'est aux actes qu'on peut juger. J'ose espérer que les gens sensés, ceux qui ne sont pas aveuglés par quelque intérêt personnel ou par la haine, attendront que nous ayons agi avant de nous condamner.

Néanmoins, je tiens à faire les déclarations suivantes, à mon entrée en fonction.

Aux réunions, venez y nombreux, mais rappelez-vous bien qu'il n'est guère possible de travailler sans silence. Je crois donc qu'il suffira de dire que nous avons beaucoup de besogne sur la planche, pour que vous ne veniez pas interrompre inutilement le cours de nos travaux. Si quelqu'un voulait entrer dans cette voie, je me permettrais de le rappeler d'abord au respect des convenances, mais s'il persistait, je n'hésiterais pas à faire tout mon devoir, tout mon droit !

S'il s'agit d'une cause juste, vous avez des représentants pour s'en faire les défenseurs.

Pour ma part, je vous donne l'assurance que je suis prêt à donner aux débats la plus pleine liberté, afin de laisser pénétrer plus de lumière, à condition toutefois que le porte-parole reste court et ne glisse pas sur le terrain des personnalités. Voilà pour les réunions de l'assemblée communale, qui vous est chère puisqu'elle est votre élu.

Quant à l'administration, je reterai toujours en contact avec vous, chers collaborateurs. Soucieux comme vous des deniers de la commune, je m'ingènerai à trouver la solution la meilleure par les moyens les plus économiques. En commun nous chercherons et grâce à tous vos conseils éclairés, nous trouverons sûrement. Nous ne réussirons pas à satisfaire tout le monde, mais nous n'avons nullement cette prétention stupide. Ce que nous voulons avant tout, c'est la tranquillité de notre conscience républicaine et la prospérité de la commune citée d'Espère.

Tous ceux qui auront besoin de mon concours, peuvent sans crainte, sans hésitation venir frapper à ma porte. Ils la trouveront toujours ouverte et selon mes faibles moyens, je leur donne l'assurance entière, qu'ils ne repartiront pas sans un accueil au moins courtois, sans emporter l'impression nette, que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour leur donner satisfaction, s'il s'agit surtout d'une question républicaine, de l'intérêt général et parfois même de l'intérêt particulier.

J'ose espérer que mon ami Ruamps qui avait été choisi par M. Simon pour remplir les fonctions de secrétaire de mairie, voudra bien continuer à me seconder. Vous savez qu'il est un ouvrier comme nous de la démocratie, vous connaissez son dévouement à la cause des petits et des humbles. Il suffira que vous ayez besoin de lui pour qu'il vous ouvre et la porte et son cœur.

Mes chers amis, vous me confiez le drapeau du parti républicain, soyez sûrs qu'il ne sera pas en des mains défaillantes, je le tiendrai haut et ferme et à l'exemple du vieux Romain je dirai : Perisse ma mémoire plutôt que de trahir mon parti et la République.

Je termine par un vœu : Serons les rangs, restons unis autour de l'œuvre républicaine ; mettons-nous au travail résolument pour le bonheur de tous nos concitoyens, pour le triomphe des idées démocratiques. Mon avis est que, c'est par l'activité énergique et non par les attaques personnelles ou haineuses ou le mensonge intéressé qu'on peut arriver au cœur des honnêtes citoyens.

De discours a produit un très bon effet sur tout l'auditoire. Il a recueilli d'unanimes applaudissements. M. Rigal peut donc compter sur le concours de tous les Républicains d'Espère à condition qu'il s'attelle à la besogne.

Son énergie indomptable, sa volonté agissante constituent de sûrs garants de son inévitable succès.

### Cazals

Amicale des cantonniers. — Nous recevons du canton de Cazals, une lettre dans laquelle plusieurs cantonniers se plaignent de ce que depuis déjà longtemps il n'y ait eu de réunion générale de l'Amicale.

Il serait temps, disent nos correspondants, de se sentir les coudes et de resserrer les liens de l'Amicale.

Ils espèrent que leur appel sera entendu.

### Luzech

Concert. — La fanfare les Enfants de Luzech se fera entendre dimanche prochain, place du Canal, de trois heures et demi à quatre heures et demi.

Elle exécutera le programme suivant :

1. En Liesse, marche (V. Turine).
2. Philinte, fantaisie (F. Mourgue).
3. La Valse des Pâquerettes, (G. Morand).
4. Bray-sur-Somme, allegro (Bajus).

### Bélave

Notre foire. — La foire de Bélave, dite foire de Ste-Catherine, a été tenue, comme les années précédentes, ces jours derniers.

A part le foirail aux moutons qui était bien garni, les autres foirails n'ont pas été très importants.

Peu d'affaires ont été faites. Il y a certes une grande différence avec les foires des années précédentes.

La foire de Ste-Catherine était, à Bélave, très renommée et attirait chez nous beaucoup de monde.

En

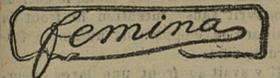
matériel de 24 pages, sélection de morceaux de Maitres les plus aimés du public, tel que Gabriel Pierné, Alfred Bruneau, Raymond Millaud, etc.

## LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 532 du 28 Novembre Noël

Préface. — Le sport à la mode (Wilbur Wright et Henri Farman dans leurs aéroplanes). — L'évolution de l'automobile, par H. Petit. — La grande-prix de l'A. C. F. par Marcel Violette. — L'ancêtre de l'automobile — La Coupe des voitures, par F. A. Wheel. — Le 10<sup>e</sup> anniversaire des Renault. — Ce que nous verrons dans 3 mois (magasin double-page). — Celles qui ont partout, par F. A. Wheel. — Orville Wright. — De la mitrailleuse au dirigeable. — Les prix américains. — Une envolée à soixante-sept mètres. Les étapes de la vitesse. — Les flottes de l'air en France. — Les flottes de l'air en Allemagne. — Une victoire française: Potponats à Bologne. — Triomphe du jour: le grand-prix 1908. — Les héros de la route, en 1908. — Les vainqueurs de l'année. — Les victoires des lions. — Lauriers olympiques de 1908 (double page). — Les deux Marathon. — Une révélation, par F. A. Wheel. — Les grandes courses plates de 1908, par René Riondet. — Les grandes épreuves d'obstacles de 1908. — Unie au salon. — Les écuries de 1909, par Franco-Maffei. — Vieille maison, jenne gloire. — Les grands chevaux de 1908, par Boïard. — Les Champions de boxe, par Jacques Mortane. — Une voiturette pratique. — La première des Magnétos. — Motosclette et tricarb. — Magnifique Hors-texte en couleurs: une envolée de Wright au crépuscule. — La lecture de ce simple sommaire suffit à montrer la valeur artistique de ce véritablement exceptionnel numéro qui paraît sur une ravissante couverture en couleurs et est véritablement le livre d'or de l'année sportive. — Par ses magnifiques illustrations, par sa documentation impeccable, par l'éclectisme de son programme, il s'adresse à tous les sportsmen, à tous les artistes, en un mot à tous les lecteurs. — Il est en vente au prix de 1 fr.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>o</sup>



Sommaire du N° 189. — Noël

Mesdames, Mesdemoiselles, chères lectrices. — Veuillez nous faire l'honneur de vouloir bien jeter un petit coup d'œil sur le numéro vraiment exceptionnel de Femina. Noël qui, sous une admirable couverture en 3 couleurs et or, de Mme Vigié Lebrun, contient: — Portrait de Mme de Crussol (couverture), par Mme Vigié Lebrun. — Au bord de l'Etiang (Hors-texte), par Gaston Latouche. — Les trois roses de Marie-Anne, conte inédit de Pierre Louys, illustré par Macchiat. — Les pays du soleil. — Tunis, tableau de Ernst. Sonnet de Mme Lucie Delarue-Mardrus. — La prairie précieuse de la femme, par Henri Davernois, photographies en couleurs. — Dausseuses espagnoles, tableau de U. Checa. — Les merveilleuses, compositions de L. Vallet, décoration de R. Vincent, poésie de France-Noahin. — Les pays du soleil. — La rivière, tableau de J. Chéret, poésie de Mme H. Picard. — Portraits de Comédiennes, par F. Duquesnel, reproduction de tableau de Bonnat, Chartran, Hébert etc. — L'autent et sa fille (Hors-texte), par Mme Vigié Lebrun. — Mrs Robinson (Hors-texte), par Georges Rommey. — La vision du docteur Chape, nouvelle inédite de Jules Claretie, illustré par Maht. — Portrait de Mlle O. H. peintre sèche d'Hellen. — Les pays du soleil. — L'Egypte, Aquarelle de G. Scott, sonnet de Mme Catulle-Mendès. — Le toboggan sentimental, par Albert Flament, illustré par René Lelong. — Les pays du soleil. — Venise, tableau de Ziem, sonnet de Mme Daniel-Lesueur. — Les belles et les bêtes par Mue Camille Duguet, illustré par Simont. — L'impératrice Eugénie (Hors-texte), par Winterhalter. — L'Une et l'Autre, suite du grand roman de J. Marni ce numéro spécial se trouve dans toute les librairies papeteries au prix de 1,50. — Nous engageons vivement nos chères lectrices à le retenir dès à présent chez leurs libraires. Ce numéro marquera certainement dans les annales des grandes publications mondiales.

## Arrondissement de Figeac

Figeac. — Rechargements cylindres — Opérations probables pendant la semaine du 30 novembre au 6 décembre 1908. — Du 30 novembre au 3 décembre, réchargement et cylindrage sur le chemin de grande communication n° 30 entre La-trouquièrre et la limite du Cantal. — Du 4 au 5 décembre, réchargement et cylindrage sur le même chemin aux abords du chemin de grande communication n° 16 dans la direction de Latouille. — Figeac, le 25 novembre 1908. — L'agent-voyer d'arrondissement, Signé: NICOU.

## Puybrun

Au Comité radical-socialiste. — La commission du comité s'est réunie dimanche pour statuer sur une demande d'exclusion d'un membre. — Mais la Commission n'a pas cru devoir se prononcer sur le fond de cette demande afin de ne pas donner à cette question une importance qu'elle ne saurait avoir, et dans un but d'apaisement a décidé d'attendre au 1<sup>er</sup> trimestre de 1909 pour réunir le Comité et lui soumettre cette demande d'exclusion.

## La Commission.

Aux nouveaux conseillers. — Témoin et auditeur de la source cabale menée contre vous par ceux qui, restant dans la coulisse font agir leurs hommes de paille, j'éprouve à la langue une insurmontable démangeaison et je ne puis résister au désir de placer moi aussi mon mot.

Depuis de nombreux lustres, les députés-sitaires du pouvoir et du bien publics ne faisaient pas respecter ni l'un ni l'autre. Chacun agissait à sa guise, et parcelle par parcelle, le patrimoine commun cédait en toutes circonstances devant les intérêts privés, places et chemins publics achevaient de disparaître, et c'était chose facile que de laisser faire, tout en restant dans un doux farniente, si cher à certains, on satisfaisait les appétits voraces de beaucoup, pour qui prendre est un plaisir, mais non restituer.

Moins habiles assurément, vous expérimentez à vos frais la tactique contraire; vous en serez, peut-être, fort mal récompensés, car avec un travail considérable, vous récolterez et récoltez déjà d'amères critiques et voire même des injures; n'assiez-vous pas déjà, au sujet du chemin du Camp de Mercier, à la manœuvre de trois protestataires, contre un chemin qui doit donner à leurs champs un plus-value considérable? N'éprouvez-vous pas les plus grandes difficultés à faire payer ou restituer les biens empiétés?

Vous avez voulu effacer un pli pris depuis trop longtemps; besogne ingrate que de vouloir remonter un tel courant! Mais ne vous inquiétez pas des épines de la route, et ne vous laissez pas abattre. A ce jeu dangereux vous risquez de laisser des plumes et peut-être vos fonctions, mais vous aurez avec vous la partie vraiment raisonnable de la population; quant à ceux qui, de parti-pris, vous critiqueront quel que vous fassiez, n'en tenez aucun compte: les chiens aboient, la caravane passe.

Jacques BONHOMME.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Délégués sénatoriaux. — Le conseil municipal a tenu mercredi à cinq heures du soir, sous la présidence de M. Linol, maire, une réunion officieuse en vue du choix des membres de cette assemblée qui devront être désignés officiellement dimanche prochain, comme délégués aux élections sénatoriales du 3 janvier.

### Gramat

Bien des lecteurs du Journal du Lot habitant Gramat eussent été heureux de posséder in-extenso la locution (est-ce parce que c'est la première?) prononcée par M. Jacques, dimanche dernier au banquet réunissant à l'hôtel Bouzou sociétaires et membres de « l'Echo de l'Alzou » pour fêter sans doute l'élection à la présidence de M. Jacques.

Peuvent-ils espérer la lire dans votre prochain numéro? — Ils profitent de cette circonstance pour adresser leurs meilleurs remerciements au membre le plus actif de cette société, à M. Adrien Des-camps puisque c'est grâce à sa désobligeante initiative, à son inspiration vraiment géniale, à ses efforts surhumains (il n'a pas fallu paraître), moins de cinq jours à M. Descamps pour vaincre la modestie de M. Jacques Delor que cette société doit l'heureuse fortune de posséder un tel président. Qu'on se le dise.

### Té counessi

### Lamothe-Fénelon

Comité radical. — Le Comité radical-socialiste de Lamothe-Fénelon, réuni en assemblée générale, le 22 courant, a émis, à l'unanimité, le vœu dont la teneur suit:

« Le Comité radical-socialiste de Lamothe-Fénelon, — Considérant que les réactionnaires de toutes nuances redoublent d'astuce comme d'activité pour jeter bas la République radicale à laquelle ils ne pardonnent pas de lutter contre l'obscurantisme, de mettre fin à des abus criants, d'extirper des iniquités séculaires, de ruiner des privilèges odieux, et cela en vue de dispenser plus de justice, de liberté, de bien-être au peuple laborieux des villes et des campagnes; — Considérant que, dans ces circonstances, l'union, la discipline, les efforts concertés s'imposent au bloc des gauches pour repousser victorieusement l'assaut furieux de la Coalition des droites; — Considérant que la direction et la tactique électorale d'un parti paëtre de respect pour la souveraineté populaire appartiennent de droit à la majorité des citoyens qui le composent; — Emet le vœu,

Que M. Cocula, sénateur, M. Malvy, député et M. Margis, conseiller général, veuillent bien, — chacun dans sa sphère — établir et encourager l'organisation politique suivante du parti radical et radical-socialiste de l'arrondissement de Gourdon: — 1<sup>o</sup> Un comité communal dans chaque commune; — 2<sup>o</sup> Un comité cantonal dans chaque canton; — 3<sup>o</sup> Un comité d'arrondissement pour couronner l'édifice. »

### St-Germain

Foire. — A cause de sa coïncidence avec celle de Catus, la foire de St-Germain n'a pas eu la même importance. Néanmoins, les divers forails de la loca-

lité étaient passablement approvisionnés et il s'est effectué de nombreuses transactions à des prix rémunérateurs.

Cours pratiqués: — Beufs de boucherie, de 38 à 40 fr. les 50 kilos; d'attelage, de 700 à 900 fr. la paire; bouvillon, de 400 à 500 fr. la paire; veaux, de 1 fr. à 1 fr. 10 le kilo; brabis avec agneaux ou prêts à mettre bas, de 40 à 50 fr. pièce; moutons de boucherie, de 0 fr. 80 à 0 fr. 85 le kilo; antenais et antenaises de 30 à 35 fr. pièce; porcs de charcuterie, de 65 fr. à 70 fr. les 50 kilos; porcelets d'élevage, de 30 à 35 fr. la pièce.

Gibier en petite quantité et valant: lièvres, de 5 à 6 fr. pièce; perdreaux, 2 à 2,25 la pièce; grives, 0,60 pièce; palombes, 1 fr. la pièce.

Volailles, de 0,60 à 0,65 le kilo. — Œufs, 1 fr. la douzaine.

En somme, malgré tout, foire passablement bonne. Aussi les marchands étalagistes et débitants divers paraissent assez satisfaits du bon résultat de la journée.

Pas de vols ni d'accidents à signaler.

## Carennac

Elections municipales. — Dimanche, ont eu lieu à Carennac les élections municipales. Sur 187 votants, ont obtenu: MM. Elie Portes, 108 voix; Faure, 104; Gausse, 103; Louis Blanc, 102; Lachèze, 101; Bondié, 99; Bergougnoux, 97; Delmas, 96 et Arènes, 95. Ces candidats ont été proclamés élus.

Dans la section de Magnagues, où il n'y avait pas de candidat, M. Louis Blanc, élu à Carennac, a obtenu 49 voix.

Il y aura lieu de procéder à un second tour de scrutin pour l'élection du conseiller municipal de cette section. — La lutte était circonscrite entre républicains.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

#### MONSEMPRON-LIBOS

Il est des morts qu'il faut qu'on tue. — Avant les élections du 3 mai, Libos possédait des « Illusionnés » c'est évidemment ce qui résulte de entretiens parus à la date des 15 et 22 novembre courant dans le Journal du Lot, sous la plume d'un important « désillusionné ».

Ces « illusionnés » du 3 mai au matin, « désillusionnés » le soir du même jour, regretent, vous le savez, à cette date mémorable, le légendaire coup de masse électorale qui leur fit mordre la poussière, et les transporta dans le royaume des Ombres; et nous supposons que passés de vie à trépas, ils diraient leur dernier sommeil dans la paix éternelle. Nous nous étions trompés. Tel des spectres! mais des spectres amusants et qui nous font sourire, il se produisent par intervalles en des visions subites. Nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais puisqu'ils appartiennent désormais au monde des trépassés, que n'y restent-ils et pourquoi sont-ils hantés par le souci des affaires communales, de nature à troubler leur profonde et béate félicité.

Que leurs mânes respectables se rassurent et ne trépassent plus de crainte ou de désespoir! Notre petite Patrie deviendra, par nos soins, florissante et ces esprits « désillusionnés » légers comme l'éther, charmés et reconnaissants, viendront un jour, comme autrefois, l'âme des antiques aux Champs Elysées, se reposer au sein de la Cité future, et y goûter avec nous le bonheur engendré par les progrès que nous y aurons accomplis.

Et en attendant... dormez morts héroïques. Reposez-vous sur nous, des soins à vous donner, et acceptez avec résignation le sort qui vous fut jeté, car ni vos plaintes, ni vos recriminations, ni vos critiques délatées et mélancoliques, autant que mal fondées, ne trouvent écho parmi l'édilité, non plus du reste qu'après de notre grand maître le suffrage populaire, qui serait obligé, forcément, de constater, l'heure venue « qu'il est des morts qu'il faut qu'on tue ».

Paul CURE

Vétérinaire.

Adjoint au maire de Monsempron.

## A Vendre

UNE MAISON AVEC JARDIN

Située à Monsempron — BONNE OCCASION — S'adresser à M. FRAYSSINET, à Fumel (Lot-et-Garonne).

## Chronique agricole

### CONTRE LA CARIE DU BLE

Avant de confier la semence au sol, il est de toute nécessité de prendre des précautions pour éviter une des maladies cryptogamiques des plus dangereuses: la carie du blé. Cette affection est causée par des champignons qui détruisent le grain ou l'épi et le transforment en une poussière noireâtre, sèche, repandant une odeur repoussante. Diverses mesures curatives ont été essayées pour combattre cette maladie, mais nous nous bornerons à indiquer la meilleure: le traitement des semences au sulfate de cuivre. Voici en quoi elle consiste: Pour 2 hectolitres de blé, faites dissoudre 400 à 500 grammes de sulfate de cuivre dans une quantité d'eau suffisante pour baigner complètement le grain, en ne perdant pas de vue que le grain gonfle augmentera de volume (environ 1/2). Remuez vivement le tout en ayant soin d'enlever les impuretés qui surgissent. Au bout de douze heures, retirez le grain, étendez-le sur un plancher et remuez-le activement. Vous pouvez alors semer à la main

après quelques heures et au soir mécanique le lendemain, mais ne pas attendre davantage, parce que le sulfate pénétrant dans le grain tuera l'embryon, tandis qu'il n'y a plus de danger quand il est semé, et cela pour le motif bien simple que la terre absorbe rapidement le cuivre. Cette précaution bien prise, semez sans crainte; si la carie se rencontre encore dans quelques cas isolés, elle ne se généralisera pas et ne sera pas à même de faire d'importants dégâts.

## Bibliographie

Particulièrement brillant, le sommaire du dernier numéro des Annales contient de savoureuses impressions de voyage, de Pierre Loti, évoquant la vision prestigieuse des tombeaux des empereurs de Chine, où viennent d'être couchés, en même temps, l'empereur Kouang-Su et l'impératrice douairière. Nous y relevons également un délicieux croquis de la jeune fille des Annales, par Henri Lavedan, de copieux fragments des discours de M. Thureau Danguin et du marquis de Ségur, prononcés à la séance annuelle où se distribuent les prix académiques, et de nombreux artistes substantiels ou pittoresques de Jules Bois, Henri de Parville, Octave Uzanne, Henri Labrousse, Gabriel Mourey, Gabriel Faure, Yvonne Sarcay, Paul Marguerite, etc.

En vente partout. Le numéro: 25 centimes.

Au premier plan de l'actualité, figure la conquête de l'air, la lutte héroïque et pacifique des inventeurs qui veulent donner à l'humanité le royaume des nuages. Mais qui, le premier, eut l'idée et le courage de s'aventurer seul dans les airs, perché sur un fragile appareil? Ce fut un pauvre ouvrier belge qui paya de sa vie sa témérité et dont Mon Dimanche nous conte cette semaine avec émotion la pittoresque aventure. Mon Dimanche passe volontiers du tragique au comique: la dédicace fantaisie: « L'Affaire sérieuse » par Charles Quinel, que l'on trouve ensuite, en est la preuve. Dans le même numéro, on lira avec le plus vif intérêt: « Comment les animaux élèvent leurs petits », amusantes révélations sur les mœurs des animaux; « Mon Cambrioleur » délicieuse fantaisie de Lucien Descaevs; une merveilleuse nouvelle d'Anatole France: « L'Amie des Girondins »; ne poësie touchante d'Emond Rostand; « La Bronnate » plus de soixante articles illustrés, un grand Concours avec nombreux et superbes prix. Mon Dimanche paraît chaque vendredi et ne coûte que dix centimes. On le trouve partout. Demandez-en des numéros spécimens à l'administration, 4, rue de la Vrillière Paris, qui vous les enverra gratis et franco.

## Nos Lectures

REVUE NATIONALE ILLUSTRÉE PARRAISANT LE DIMANCHE

Sommaire du N° 9 du 29 Novembre 1908 — Ma Chronique, Christophe. — A bâtons rompus, Sacramonche. — La Vie à quatre cylindres, Michel Provins. — Amour-propre, P. et V. Marguerite. — La Guerre aux enseignes en Alsace-Lorraine, Emile Hinzelin. — Petites Maman, Edouard Fuster. — Ce qu'il faut lire, Edouard Petit. — L'Esprit des autres, Le Fureteur. — Salut au Drapeau, Léon Robelin. — Si la guerre se déclarait, Général Pédoya. — Les Prophètes de temps, G. Renardot. — Les Mémoires, Camille Flammarion. — La Chambre abandonnée, Pierre Loti. — Petits Hommes, Diderot. — Mes Petits Oiseaux (poésie), M<sup>me</sup> G. Mesureur. — L'Affût, Guisnet-Carnot. — Le Coin où l'ourrit, Le Domino Vert. — Une Bonne docteur (page illustrée), Jean Plumet. — L'Œuvre de la Mutualité, Monéou. — La Coqueluche, Dr Louis Margain. — Les Sports, Paul Champ. — Le Chien des Baskerville, Conan-Doyle.

On s'abonne sans frais dans les bureaux de poste ou par mandat, à l'adresse de Nos Lectures, 26, rue Racine, Paris.

France, 6 fr. par an. Union postale, 10 fr. par an.

Le N° 10 centimes. — Envoi n° Spécimen sur demande affranchie.

## Sommaire du Monde illustré

Les visites de souverains ont toujours le don de passionner la curiosité du public, et c'est une chose sur laquelle la foule ne se base point, que de voir défiler des « têtes couronnées ». Le Roi et la Reine de Suède, qui sont nos hôtes en ce moment, n'ont pas obtenu moins de succès, en ce genre, que tous les autres monarques qui sont venus en France, et

a noté, dans son numéro de la semaine, les principales étapes du voyage de LL. MM. le Roi Gustave V. et la Reine Victoria de Suède.

Parmi bien des sujets d'une heureuse variété, signalons deux intéressantes pages sur « Les Travaux du Métropolitain » avec de curieuses gravures du « Tunnel sous la Seine » et des entrecroisements souterrains des lignes se rencontrant à l'intersection des « rue Lafayette et du Faubourg Saint-Martin ».

Une captivante étude sur un sujet d'actualité: « La fabrication du saphir artificiel » motive des pages d'un vif attrait. — Puis, c'est à l'approche des représentations du « Foyer », une étude, accompagnée de son portrait, sur Octave Mirbeau, et encore un très caractéristique portrait, dû au crayon de M. Pèrel, du Titulaire français du prix Nobel pour la médecine: Le Docteur Metchnikoff, sous-directeur de l'Institut Pasteur, que ses belles recherches et ses remarquables travaux sur l'immunité, ont rendu universellement célèbre.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et C<sup>o</sup>, éditeurs, 120 boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1853, du 28 novembre 1908.

Le nouveau port d'Alexandrie, par Will Darvillé. — Les métamorphoses d'une comète, par Em. Touchat. — La dioptrie, par Ch.-Ed. Guillaume. — Chronique. — La cône de Daluis (Alpes Maritimes), par E.-A. Martel. — Un peissant bateau-pompe, par Sauvage Jourdan. — Accumulateurs électriques modernes, par Gaston Roux. — Académie des sciences; séance du 23 novembre 1908, par Ch. de Villedeuil. — E.-T. Hamy, par Marcel Biot.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

52, rue St-Georges, Paris, IX<sup>e</sup>

## PUBLICATIONS DE FAMILLE

### LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines

Un an: France: 6 fr. — Union postale: 7 fr. 50.

Paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois

12 pages de texte par numéro.

Courrier des modes enfantines illustrées. — Planches colorées. — Modèles de Robes.

— Manteaux, Chapeaux pour fillettes et garçons. — Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. — Conseils pratiques. — Renseignements utiles. — Hygiène. — Concours de devinettes.

Romans, nouvelles, causeries, etc.

Abonnements à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs

52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie

Dans les cas de constipation, migraine, gastralgies, gastrites, dyspepsies, les Pilules Suisses sont employées avec le plus grand succès.

## AVIS

Nous avons le plaisir d'informer le public que la photographie SÉRÉNI, de Bordeaux a décidé de prolonger le séjour de ses succursales récemment installée à Cahors, 3, rue François Caviolle, en face le Couvent des Dames de Nevers.

La photographie SÉRÉNI, offre toujours à toute personne lui commandant une douzaine de cartes sur platine, un superbe grand portrait. C'est une ressource inespérée pour les personnes qui, à l'occasion des nouvelles Etrennes, ne savaient où trouver le cadeau à la fois utile et agréable, toujours accueilli avec plaisir.

Le grand portrait-prime de la photographie SÉRÉNI, sera cet hiver le cadeau à la mode, étant à la portée de toutes les bourses. La photographie SÉRÉNI, livre en effet ses cartes sur platine, à partir de 15 francs la douzaine, portrait-prime compris.

## Bulletin Financier

Paris 27 novembre.

Un assez vif mouvement de reprise s'est manifesté aujourd'hui sur l'ensemble du marché en raison des nouvelles plus favorables concernant les relations austro-turques.

La Rente française, qui a été l'objet d'achats précipités des vendeurs de primes regagne tout le terrain perdu ces jours derniers et passe de 96,60 à 96,90.

Les fonds russes sont mieux tenus, surtout le 5 0/0 nouveau qui gagne 30 centimes à 99,37. Le 3 0/0 1891 est à 72, le 1896 à 69,80 et le Consolidé à 85,45.

L'Extérieure espagnole s'avance à 96,55 et le Turc à 91,75. Le Portugais se retrouve à 57,90 et l'Italien à 103,80.

Dans le groupe des chemins français; l'Est se traite à 932, le Lyon à 1365, le Nord à 1780, l'Orléans à 1401 et l'Ouest à 928.

Parmi nos Etablissements de Crédit, la Banque de Paris est ferme à 1529, le Crédit Foncier à 735 et le Crédit Lyonnais à 1198.

La Rente Foncière s'avance à 418. Les obligations 5 0/0 du port de Bahia se tiennent à 444.

Les actions de « The Minas Pádrzzini Gold and silver Mining Co » s'inscrivent à 88.

## LES MONTRES JUST

(MARQUE FRANÇAISE)



## Bijouterie VERDIER

CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

Voir en 4<sup>e</sup> page notre Marché de La Villette.

LE BON FUMEUR  
NE VEUT PLUS FUMER  
d'autre Papier à Cigarettes  
QUE LE  
**Zig-Zag**  
GOMME  
NON GOMME  
et BOUT LUSTRE  
Le Zig-Zag se vend exclusivement  
dans les débits de tabac  
FUMEURS, EXIÉGEZ-LE PARTOUT!

## Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région parce qu'elle est:

La mieux approvisionnée

la mieux organisée

la meilleur marché

expédie dans tout le département des produits rigoureusement purs sortant des meilleures maisons: Poulenc, Dausse, Bayer, etc., ou préparés par le pharmacien lui-même d'après les nouvelles formules inscrites au Codex de 1908.

## La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

Huile de Foie de Morue Ambrée Vierge

de John Sthevens, provenance directe de Bergen (Norvège) en fûts cachetés.

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile Ambrée Vierge obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur âcre et forte des autres Huiles de Foie de Morue obtenues par expression, à une température élevée, des foies putréfiés, pour en augmenter le rendement et la livrer à des prix dérisoires de bon marché, après mélange avec des huiles végétales.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaïnes, ni alcaloïdes, ni les produits d'altération des foies putréfiés.

L'Huile de John Sthevens, dépourvue de saveur âcre et forte, est facilement digestible.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore, etc., en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'authenticité et de pureté exigés par le Codex de 1908, d'après les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot, professeur de pharmacie galénique de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons notre Huile dernière pêche et de provenance directe.

## DÉPÔT DE

L'Huile de Foie de Morue Soëtenay

extraite des foies de Morue frais et stérilisés à l'autoclave. Expédiée directement de Hammerfest, Norvège, en bouteilles cachetées et stérilisées de litre et de demi-litre.

Le litre: 3,75. Le demi-litre: 2.

## Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers points. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

## PARAPLUIE REVEL

3.90-5.90-7.50-10.50-16.50

Supérieurs à l'usage

DÉPOSITAIRE A CAHORS

M<sup>o</sup> LADEVÈZE, Grand Bazar de Lot

## PROPRIÉTÉ à VENDRE

à Terre-Rouge

en terre labourable

Eau, agrément et rapport.

Ecrire pour visiter, à M. VIGOUROUX,

## Chemin de fer d'Orléans

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :  
1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse et Saint-Sébastien, via Bordeaux-Irun ;  
a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation ; réductions variant de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes.  
Enregistrement direct des bagages.  
Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne et Porto.  
3° Des billets d'aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère), via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :  
A l'époque de Pâques, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits, pour Madrid et pour Séville. Ces prix ont été en 1908 :  
Pour Madrid : de 150 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 105 fr. en 2<sup>e</sup> classe ;

Pour Séville : de 190 fr. en 1<sup>re</sup> classe, de 135 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

C) Au départ de Paris et des principales gares du réseau.

1° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant 6 itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

2° Des billets circulaires espagnols, à itinéraire facultatif, conjointement avec

des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

D) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

## MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 26 Novembre 1908

ESPECES	ENTRÉES au Marché	Animaux vivants restant à l'abattoir	RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
				1 <sup>re</sup> qualité	2 <sup>e</sup> qualité	3 <sup>e</sup> qualité
Bœufs.....	1.536			0,84	0,80	0,72
Vaches.....	766	616	166	0,85	0,75	0,65
Taureaux...	132			0,75	0,70	0,65
Veaux.....	1.553	317	391	1,08	1,05	0,90
Moutons....	14.833	2.123	2.553	1,08	1,03	0,95
Porcs.....	4.940		95	0,54	0,52	0,50

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs et les porcs, mauvaise sur les moutons.  
Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

Vient de paraître

A la Librairie DELSAUD

RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

## LE GRAND ANNUAIRE DU LOT pour 1909

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS par XAINIRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme)  
Illustré de plus de 500 gravures

une légende Historique :

LA FILLE DE L'USURIER DE CAHORS ou les Anglais dans le Quercy

Les adresses utiles de la ville de Cahors et celles de tous les commerçants du département. — Tous les renseignements administratifs et commerciaux, etc., etc.

## Si vous voulez avoir des PORCS

GROS, GRAS, ROSES,

Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien,

La poudre Américaine du Dr Jacob.

Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS :

pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC :

pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS :

pharmacie VIGOUROUX

A CASTELFRANC

## LA KABILINE

Véritable teinture des Ménages

POUR TEINDRE SOI-MÊME

et rendre neufs ses Vêtements

## LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

## LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

## A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

## L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

FEUILLETON DU Journal du Lot 6

## LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

Prologue

II

Les deux cadavres

Le malheureux vieillard avait aperçu la victime qui gisait inanimée sur le parquet, et fut par une force surnaturelle bien qu'il appartint presque tout entier à la tombe, il s'était traîné vers le cadavre et s'était laissé tomber à genoux.

— Assurément, murmura-t-il, ils l'ont assassiné ! les misérables !... Ah ! ah ! je les avais faits riches, cependant... ils n'ont eu pitié ni du père ni du fils. Eh bien ! soyez maudits tous trois... Soyez maudits ! Dieu vous voit à cette heure, et si la justice humaine ne vous frappe pas, sa justice est éternelle, et c'est en vain que vous cherchiez à vous soustraire à ses coups !

— Pauvre enfant, ajouta-t-il en se prenant la tête à deux mains avec une expression de suprême espoir. Pauvre enfant ! il arrivait heureux ; il venait chercher son pardon... Ah ! que

Dieu le bénisse, car sa vue seule adoucit l'amertume de mes derniers moments.

Puis il se releva, il étendit ses deux bras décharnés vers ses deux neveux pour maudire une dernière fois.

Mais les forces lui manquèrent tout à coup, la voix s'étrangla dans son gosier, il poussa un cri rauque et étouffé, tomba lourdement à terre et alla frapper le parquet de son front ensanglanté.

Cependant, malgré l'horreur d'un pareil spectacle, les assassins comprirent qu'ils ne devaient pas se laisser émuvoir ni terrifier en un pareil moment, et ils se hâtèrent de faire disparaître toute trace de leur crime.

Les deux neveux prirent donc, l'un par la tête, l'autre par les pieds, le corps inanimé de leur oncle et le portèrent dans la chambre mortuaire.

Pendant ce temps, Pascal prenait dans ses bras le corps du fils et le déposait dans un petit cabinet attenant au salon.

Une demi-heure après tout avait repris son allure accoutumée. Le parquet était lavé avec soin, un silence lugubre régnait de toute part, et les trois hommes, diversement agités, allaient et venaient d'un air inquiet, et furetaient partout comme s'ils eussent voulu s'apercevoir la fortune dont ils allaient hériter.

Tandis que ces faits s'étaient accom-

plis la nuit avait terminé sa course. Avec l'aurore, le ciel s'était dépourillé de toutes les vapeurs sombres qui l'avaient obscurci la veille. Une immense voûte, d'un bleu mourant, offrait au soleil qui naissait une route riante pour la journée. Ses rayons joyeux, mais froids, vinrent dorer les arbres nus du jardin de la maison de la Bièvre, et, malgré l'hiver, la matinée s'annonçait douce et gaie.

Au milieu de cette fête inattendue de la nature, une voix fraîche, une voix d'enfant ou de jeune fille, vint tout à coup mêler son chant perlé aux pépiements aigus du ciel.

Cette voix produisit un étrange effet sur les deux neveux qui interrompirent brusquement leur conversation et se précipitèrent sur l'auvergnat.

— Quelle est cette voix ? demandèrent-ils tout effrayés. Il y a quelqu'un dans le jardin ?

— C'est une enfant, répondit Pascal.

— Mais enfin ? insista-t-on.

— C'est ma nièce, répondit l'auvergnat, et j'en réponds.

— Une enfant n'est pas à craindre, dit le plus jeune. D'ailleurs s'il en répond.

— L'enfance est terrible ! poursuivit l'ainé.

— J'aurai l'œil sur elle, assura Pascal.

— Et tu feras bien, ajouta l'ainé, si tu tiens à la vie de ta nièce et à la

tienne.

Et les trois complices reprirent leurs recherches.

III

Le médecin des morts

Vers le milieu du jour, Pascal alla déclarer à la mairie le décès du vieillard.

Dans la maison de la Bièvre toute trace du crime commis la veille avait disparu.

La chambre mortuaire était en règle. On avait baissé les jalousies et tiré les doubles rideaux des fenêtres. Il n'arrivait du dehors qu'un sombre jour. Une seule bougie brûlait dans un des candélabres de la cheminée et jetait sur les meubles une douteuse lueur. Les ombres confuses se prolongeaient sur le parquet et sur le mur, et se jouaient à toutes les vacillations de la flamme. Sur le lit était un grand drap blanc qui moulaît les formes maigres du cadavre. Enfin, au chevet, sur une table de nuit, avait été placé un verre d'eau bénite, dans laquelle trempait un rameau de buis.

Il régnait dans ce lieu funèbre un silence froid et lugubre. On n'y marchait que doucement, on y parlait à voix basse.

C'était bien le sanctuaire sacré de la mort.

Vers deux heures de l'après-midi, on

sonna à la grille du jardin. Pendant que l'auvergnat allait ouvrir, les deux neveux vinrent en toute hâte se placer à genoux dans la chambre de leur oncle, marmottant des prières feintes entre les dents et simulant des pleurs étouffés sous le mouchoir dont ils se voilaient le visage.

Quelques instants après, un homme en habit noir et en cravate blanche était introduit.

Il avait cet aspect sérieux, digne et froid que prennent les docteurs en pareille circonstance.

Cet homme était le médecin des morts ; il venait constater le décès du vieillard.

— Voilà le corps du défunt, dit Pascal en lui montrant le lit mortuaire.

Le docteur s'approcha du lit en saluant silencieusement les deux neveux prosternés dans leur douleur hypocrite. Il releva le drap qui recouvrait le corps, souleva les paupières du vieillard et passa une glace devant ses lèvres. Aucun souffle ne ternit le verre poli.

Le décès était bien constaté.

Le docteur se mit devant un petit bureau qui se trouvait dans la chambre et demanda de l'encre et une plume.

— Quel est le plus proche parent du défunt ? demanda-t-il quand on lui eut apporté les objets demandés.

— C'est nous, répondit le plus âgé des deux neveux qui se levèrent et vinrent

s'asseoir auprès du docteur.

— Vous êtes son fils ? demanda le docteur.

— Hélas, monsieur, notre pauvre oncle n'a pu avoir le bonheur d'embrasser ses enfants ; on n'a jamais pu savoir ce que sont devenus ses deux fils.

— Alors vous êtes ses neveux ?

— Oui, monsieur, mon frère et moi.

— De quelle maladie, est mort votre parent ?

— D'une maladie commune à cet âge avancé, d'une fièvre catarrhale.

— Quel est le médecin qui l'a soigné ?

Le neveu dit un nom de docteur.

Pendant que le neveu répondait, le médecin écrivait. Il se leva ensuite et alla inspecter une seconde fois le cadavre.

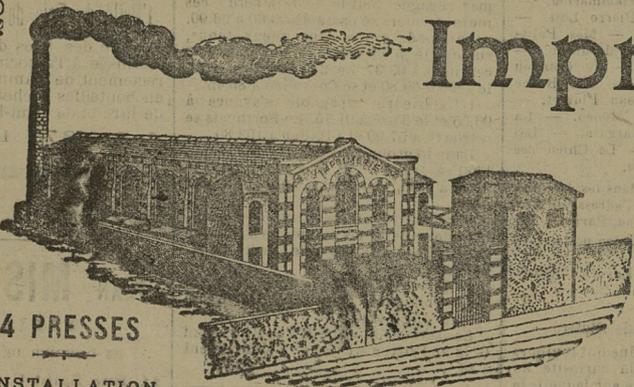
— Les membres, dit-il en l'examinant cette fois avec plus d'attention, ont une contraction inusitée, les dents sont serrées et la bouche est affreusement torquée.

Comme il disait ces mots, le docteur découvrit sans intention le front du vieillard enveloppé dans un ample foulard de soie.

Il y avait au front une large meurtrissure que le vieillard s'était faite en tombant.

— Que veut dire ceci ? demanda le médecin étonné, et d'où vient cette meurtrissure sur la partie frontale ?

(A suivre)



14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Géveol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Molléro

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS